



**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

DÉPARTEMENT, six mois. . . 7 >  
 REMIREMONT, six mois. . . 6 50  
 FRANCE, un an. . . . . 15 >

# Le Peuple Vosgien

## JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

Vendredi, 20 Sept. 1850.

**ANNONCES**

La ligne : { Judiciaires. . . 40 c.  
 { Ordinaires. . . 20 c.  
 { Réclames. . . 25 c.

On s'abonne : — à Epinal, chez le citoyen LALOI, fabricant de couverts ; — à Rambervillers, chez le citoyen GEORGÉ, cafetier ; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL ; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE ; — à Dompaire, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur ; — à Saint Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur ; — à Gérardmer, chez le citoyen GERRY, notaire ; — à Remiremont, chez le citoyen MOUGIN, imprimeur ; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier ; — à Corcieux, chez le citoyen QUILLOT, notaire.

**LE PEUPLE VOSGIE**

PARAIT LES MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au bureau du journal, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

Remiremont, le 20 septembre 1850.

**Ce que nous voulons.**

Le gouvernement est contre-révolutionnaire : c'est désormais un fait incontestable. Ainsi nous voilà constitués vis-à-vis de lui en un état d'opposition qui doit être radicale, implacable, éternelle. Radicale : quoi de plus opposé en effet que des hommes qui marchent dans un sens contraire et qui tendent à s'éloigner indéfiniment ? Implacable : car à quoi nous serviraient des transactions, sinon à nous affaiblir, à nous suicider en nous abandonnant sottement à des fourbes ? Éternelle : car les intérêts de notre révolution ayant été trahis par ceux à qui le peuple victorieux les avait confiés, il est devenu impossible que ces mêmes hommes, rompant brusquement avec le passé, changent de langage, de sentiments, de caractère.

Nous voulons, nous n'en faisons mystère à personne, l'application franche des principes républicains dans leur intégrité.

EUGÈNE DÉPERCY.

Ces paroles, mes frères, ne sont pas tirées de l'évangile, comme vous le voyez par la signature dont elles ont suivies ; nous les empruntons aux *œuvres complètes* de notre gracieux préfet, imprimées en 1854 par ordre de la cour des pairs, avec un commentaire et des notes de M. Martin (du Nord), alors procureur général.

Maintenant si vous voulez savoir pourquoi je me suis permis cet emprunt, qui ne sera certainement pas le dernier, je m'en vais vous le dire.

Les temps deviennent chaque jour de plus en plus durs pour nous autres, pauvres journalistes, et je crois vraiment qu'il faut avoir le diable au corps pour n'en pas jeter sa plume au vent. Ainsi à partir d'aujourd'hui 20 septembre, et en vertu des articles 3 et 4 de la nouvelle loi d'amour que nous ont octroyée M. Louis Bonaparte et ses Burgraves, tout article de discussion politique, philosophique ou religieuse et aussi tout article, quelle que soit son étendue, dans lequel seront discutés des actes ou opinions de citoyens et des intérêts individuels ou collectifs doivent être signés par leur auteur.

Si le rédacteur du *Peuple vosgien* pouvait faire son journal à lui tout seul, l'obligation de signer chaque ar-

ticle, chaque ligne même, ne le gênerait guère, nos lecteurs le savent déjà, mais il n'en est pas ainsi, et d'ailleurs on se fatiguerait bien vite de ne lire sans cesse que des articles du même auteur. Nous n'en sommes pas réduits toutefois à cet isolement absolu et nos abonnés vont bientôt retrouver sous leur nom véritable, plus d'un spirituel collaborateur du *Peuple vosgien*, qui bien avant notre venue dans ce pays, avaient rendu populaire le pseudonyme dont leur modestie seule leur avait fait prendre le voile.

Mais à ces collaborateurs, acquis au journal depuis longtemps déjà, nous en avons voulu joindre d'autres, dont les travaux, bien dignes de concourir à notre œuvre de propagande démocratique, appartiennent au domaine public, c'est à ce titre que les écrits et les discours à l'aide desquels le jeune et fougueux Eugène-Régnault Dépercy préparait autrefois l'insurrection républicaine d'Arbois, nous serviront à faire pénétrer plus profondément dans les Vosges le sentiment de la démocratie socialiste.

Nous avons inauguré la *rédaction-signée* par un morceau remarquable du citoyen Eugène Dépercy, c'est l'extrait d'un discours prononcé par lui le 24 mars 1855. Nous promettons à nos lecteurs de leur donner souvent de la prose du même auteur, mais il ne faut pas que M. le préfet des Vosges le sache.

SELME DAVENAY.

**De l'armée.**

Suite et fin.

IV.

Si l'institution militaire de nos jours est une des causes du relâchement des liens de famille, elle est encore la négation de la propriété, elle est le communisme dans le despotisme le plus absolu et le plus absurde qu'on puisse leur attribuer.

En effet, si comme on en convient vulgairement aujourd'hui, le travail est le seul moyen d'acquérir la propriété, c'est-à-dire l'indépendance, une vie aisée ; et d'arriver à une vieillesse heureuse et tranquille, 500,000 hommes du peuple en sont privés pendant sept ans, pendant ces belles années de la jeunesse où la vigueur, l'intelligence et le cœur préparent à l'homme son avenir et le conduisent à une noble maturité.

A 28 ans, ce n'est plus l'âge d'apprendre, et le soldat, ayant oublié dans l'oisiveté le peu qu'il savait, rentre pauvre dans la vie civile avec son industrie de moins. L'homme de la campagne, sans doute, saura encore tracer un sillon ; et à moins qu'il ne possède un lopin de terre que n'aura point englouti l'usure ou détérioré la négligence, il se fera garçon de charrette, domestique de ferme, et ne verra pas sans envie le fils de son voisin,

Les bandits avaient abrité leurs chevaux sous les voussures latérales de la nef.

Rachel franchit l'enceinte avec précipitation, et sentit d'une main fébrile, la crinière d'un petit cheval des Ardennes à l'encolure nerveuse, au poitrail large et bien ouvert, aux jarrets musculeux. C'était un présent de Schinderhans dans des temps plus heureux.

La jeune Bohémienne se mit en selle sans l'appui de l'étrier.

— Où allons-nous, demanda Schwartz-Peter ?

— A Pirmesens, cria-t-elle, en partant au galop.

Malgré la supériorité d'un excellent coureur de Halstein, il put à peine la rejoindre au versant opposé de la montagne.

Cette course dangereuse, à travers les immenses forêts qui s'étendent de Haguenau jusqu'au duché de Deux-Ponts, sembla quelque temps redoubler de vitesse : arbres, rochers, broussailles se dispersaient devant eux comme des larves hideuses ; effrayées à leur approche, mais bientôt la nuit devint si sombre qu'ils durent abandonner les chemins de traverse et gagner la route de

resté paysan, et qui s'est rachevé de l'impôt du sang, agrandir son domaine par un travail déjà ancien et bien soutenu. L'ouvrier, de retour dans son atelier, après avoir manié un fusil pendant sept ans, ne sera plus jamais qu'un ouvrier médiocre, s'il veut vivre de son ancienne industrie ; ou s'il l'a oublié, il se fera domestique, comme nous le voyons souvent.

Donc, pour le soldat, nul moyen d'acquérir la propriété, tant qu'il reste sous les armes, et l'Etat ne lui donne en échange de son service que le pain de tous les jours ; et quand il quitte son drapeau, il a à peu près perdu tout espoir de se faire un avenir, à moins que sa famille ne lui laisse un premier fonds de travail suffisant.

Après trente ans de service, nous dira-t-on, le militaire obtient du gouvernement qu'il a servi lui devient honorable. Cette retraite, qui n'existe que pour les grades supérieurs, n'est pas même la propriété de celui à qui elle est accordée. Car la propriété, telle que vous l'entendez, messieurs les anti-socialistes, doit être transmissible, et celle dont il s'agit ici n'est que viagère, et cependant elle a été gagnée par des services aussi éminents qu'en a pu rendre celui qui fait métier de vendre 10 ce qui lui coûte 4, 5 et 6. La veuve du retraité militaire touche la moitié de la pension ; les enfants n'ont aucun droit à la propriété de leur père. A ce point de vue, il est plus utile de se servir soi-même que de servir l'Etat. Par sa propre industrie, on acquerrait la propriété, on pourrait se livrer aux douceurs de la famille.

Mais nous faisons erreur ; les officiers peuvent se marier ; seulement les ordonnances y mettent, on le sait, certaines conditions d'argent ; l'officier doit justifier que sa femme lui apporte en dot 1,200 fr. de rente. O Liberté ! O Égalité !

Né sommes-nous pas en droit d'affirmer que dans l'état militaire, le soldat perd tout et ne gagne rien ? qu'il perd la dignité, la liberté, la famille, la propriété, et qu'il ne reçoit rien en échange de si dures sacrifices ?

Né sommes-nous pas en droit d'affirmer que l'organisation militaire est une négation de la propriété et un élément destructif de la famille ; que nos calomnieux sont les barbares, et que nos adversaires ne veulent pas entendre parler de réforme sociale ; parce qu'ils sentent que là est le tombeau de leur égoïsme et de leurs passions, de leurs jouissances et de leur bien-être acquis au dépens des neuf-dixièmes de l'humanité ? Le mal les enserre, ils n'y croient pas ; on le leur fait toucher du doigt, on leur indique le remède, ils crient à la spoliation ; à l'utopie. Eh ! bien, l'utopie vaincra. Le vieux monde achevé de s'écrouler et le siècle ne finira pas sans que la nouvelle société ait été posée sur d'autres bases puissantes et indestructibles.

Après ces tableaux des iniquités et des dangers de l'organisation des armées modernes, ne peut-on présent-

Creuzenach pour ne pas se briser au fond des ravins.

Quand le jour parut, ils avaient atteint le sommet d'un plateau, d'où l'œil embrassait toute la plaine du Palatinat, leurs chevaux ruisselants de sueur et blâncs d'écume, n'avançaient plus que par saécades.

— Nous sommes encore à deux lieues de Pirmesens, s'écria Schwartz-Peter, il faut reprendre haleine, si nous ne voulons pas rester en route.

Rachel sans faire d'objection, mit aussitôt pied à terre ; ses forces commençaient à faiblir, adossée contre un arbre, tremblante de froid et de fièvre, les pieds dans la neige, elle offrait ainsi l'image poignante du désespoir.

Le bandit se débarrassa d'un lourd manteau qui gênait ses mouvements, battit le briquet et alluma sa pipe, puis se tournant vers la maîtresse de Schinderhans, il se mit à la regarder avec pitié.

— Tu souffres, Rachel, lui dit-il d'un accent pénétré. Elle ne répondit pas ; deux larmes coulaient lentement sur ses joues pâles et marbrées.

— Mille tonnerres ! se dit Schwartz-Peter, il faut n'avoir pas de cœur pour abandonner une femme qui nous

**LEUILLETON DU PEUPLE VOSGIE.**

**SCHINDERHANS**

(JEAN-L'ÉCORCHEUR).

Historique.

SUITE \*.

XII.

Schwartz-Peter et Rachel, en s'échappant des ruines de Triefels, suivirent une longue galerie qui aboutissait à la chapelle du château. La coupole de cet édifice s'était abîmée sur elle-même ; les ronces, la mousse et le lierre couverts de neige serpentaient à son ouverture béante, comme l'écume aux bords d'un vase antique. Au-dessus, dans les profondeurs du ciel, scintillaient quelques étoiles.

\* Voir les numéros des 19, 23, 26, 31 juillet, 6, 15, 16, 23, 27, 30 août, 4, 7 et 15 septembre.

ter l'espoir que le mal ou s'affaiblira ou disparaîtra? Oui, car l'esprit militaire se meurt, car les temps de la paix universelle approchent. Les peuples ont compris enfin qu'ils sont solidaires, qu'ils sont frères, que, pour vivre, il n'est pas besoin de conquêtes, qu'il est d'autres victoires pacifiques dans l'ordre moral et industriel qu'il leur est permis d'obtenir par l'intelligence, par le travail, par le cœur, sans verser le sang de l'homme. Dans l'avènement de la démocratie, ils ont salué l'aurore de cet amour de paix, où la fraternité ne sera pas un vain mot, où l'homme d'épée ne viendra plus dire : malheur aux vaincus!

L'esprit militaire se meurt; de plus, les armées, ruine des Etats, vont se dissoudre ou se transformer par la force des choses. Il est impossible qu'une puissance entretienne longtemps et à un tel prix une force semblable sans qu'elle éclate entre ses mains, comme une arme trop chargée. L'esprit démocratique ne trouvera pas dans la discipline militaire une barrière assez puissante pour ne pas mettre en poussière l'institution du despotisme.

L'organisation actuelle de nos armées, qui est incompatible avec les idées de liberté, d'égalité et de fraternité, doit être changée. Tous les esprits sérieux et avancés se sont occupés de cette grave et difficile question, qui n'est peut-être appelée à recevoir une solution immédiate que lorsque les peuples auront abattu toutes les tyrannies qui pèsent sur eux et se seront ligüés dans une confraternité nouvelle d'intérêts communs. En attendant que nous exposions l'idéal que nous nous sommes formé sur l'organisation des moyens de défense du pays, nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les travaux du congrès de la paix à Paris et à Francfort.

JOUVE (VOSGIEN.)

### Comice agricole d'Épinal.

*Séance annuelle du 13 septembre 1850.*

A neuf heures du matin, conformément au programme, les membres du comice réunis à l'hôtel de la préfecture, se rendirent, musique en tête, au grand-champ de manœuvre. M. le préfet, sérieusement indisposé, nous devons le dire, s'était fait remplacer par M. Pareau, conseiller de préfecture.

Une estrade, entourée de verdure, de drapeaux, avait été préparée à l'avance, pour y recevoir les membres du bureau, les fonctionnaires invités à la fête, et les commissions nommées pour les divers concours. Jamais encore le comice n'avait vu accourir à son appel autant de candidats pour le concours de labourage. Dix-sept charrues, rangées sur une ligne et parties en même temps, déchirèrent pendant une heure un sol durci par la double influence d'une température très-sèche et des exercices de cavalerie, dont ce champ de manœuvre est souvent le théâtre. C'était vraiment un spectacle des plus intéressants. De tous les points de l'arrondissement, nos cultivateurs, qui tous les ans comprennent mieux l'importance de nos concours, avaient amené, les uns de beau bétail, les autres des sujets de la race chevaline, conformément aux prescriptions du programme.

Le travail des commissions terminé, les membres du jury en firent connaître les résultats au secrétaire, puis M. Evon, président du comice, ouvrit la séance par le discours suivant, qui ne cessa pas un instant de captiver l'attention du nombreux auditoire qui l'écoutait :

Cultivateurs,

L'année dernière, ici, à pareille date à peu près, le premier magistrat du département vous disait : *Laissez éclater en vous un certain orgueil, il vous siéra mieux que l'air humble des paysans qui, dans le siècle dernier, cultivaient votre noble profession.* Rien de plus juste, et cet orgueil plein de dignité, permettez-moi de vous marquer en quelques mots où vous le devez prendre.

D'abord, si chargée de labeur que soit votre condition, et lors même que vous seriez sans espoir de voir arriver graduel-

lement à mieux, vous pouvez montrer bravement vos mains calleuses, *le travail est la loi du monde*, et vous n'avez le front à courber devant personne, car si rudes que soient vos tâches de chaque jour, vous possédez en vos humbles foyers le premier des biens qui est d'être libre comme l'oiseau du ciel.

D'une autre part, à aucune époque, mais pressé par la nécessité, on n'a jamais mieux senti la grandeur du rôle que vous jouez dans l'Etat, vous dont l'industrie nourricière se retrouve sous tous les horizons, est grande comme le territoire de la France; vous qui entrez pour plus des deux tiers dans sa population absolue, unis tous dans la première des professions : que le reste se décline, se compte et se pèse?

On commence à reconnaître que par le passé on vous a trop oubliés et aux dépens de la fortune publique, vous le plus grand nombre des payeurs d'impôts, dont jamais vous n'avez retrouvé votre part en améliorations qui eussent été en définitive profitable à l'Etat tout entier!

On commence à reconnaître que, pour l'impôt du sang, vous composez presque à vous seuls les légions de la patrie, vous rudes et robustes ouvriers, façonnés aux intempéries de toutes les saisons, et qui, selon les exigences du métier, travaillez fréquemment seize heures par jour, n'ayant que de l'eau pour étancher une soif ardente et le plus frugal de tous les régimes pour vous soutenir!

On commence à reconnaître que l'industrie agricole forme presque à elle seule la base du diadème de la France, que les sciences et les beaux-arts n'en sont que les fleurons.

On commence à reconnaître que, dans la balance des intérêts de l'Etat, l'agriculture par l'énormité de son personnel, par l'immensité de son atelier, contrepèse à l'infini les industries manufacturières et commerciales, qu'elles n'en sont en quelque manière que des appendices; que leur prospérité stable ne saurait dériver que de la sienne, et que c'était à tort que, par le passé, on leur donnait plus d'importance et d'assistance qu'elles n'en méritaient.

On commence à reconnaître qu'il est grand temps de redresser, autrement que par des paroles, cette fausse économie, de dédommager l'agriculture, qui en fait, et c'est triste à dire, au lieu d'être un art, n'est encore qu'un métier tordu au joug de la routine, de la dédommager de tout l'arriéré qu'on lui doit, d'agrandir aussi vite et aussi largement qu'il est possible, les forces de cette grande nourrice de l'Etat, qui rend toujours à usure ce qu'on lui prête.

On commence à reconnaître enfin que la France avec ses climats et ses terroirs si variés, recèle des richesses infinies dont la source est loin d'avoir toute son ouverture, lorsqu'on voit tant de sols encore si mal cultivés, tant d'autres qui sont honteusement incultes, tant de travaux publics à réaliser pour aider à leur fertilité commune. Lorsqu'on voit que votre industrie considérée, secondée effectivement comme il le faut, attirera à soi de nouvelles intelligences, de nouveaux bras et des capitaux. Lorsque l'on voit que, venue en honneur et en plus grande puissance, elle remédiera peu à peu à l'esprit de cour et à cette sorte de manie des emplois publics qu'a engendrée la royauté et qui mord la France au cœur. Qu'elle fera enfin entrer largement la nation dans ces mœurs simples, sages et fermes, qui sont comme l'apanage moral de la démocratie.

Cultivateurs, tenez donc haut et fiérs vos fronts hâlés par le soleil et la bise, car l'avenir se prépare bon et glorieux pour vous.

La révolution de 89 vous avait fait hommes libres, celle de février prise dans sa vérité, a mieux pesé la valeur du travail, mieux vu l'immense richesse de la source qui le fournit de première main, de ce travail que féconde la nature, de ce travail qui nourrit d'abord tout le monde et fournit en outre par la variété de ses productions l'aliment du travail à la plupart des autres industries, et c'est dans le sol qu'elle a planté son drapeau économique.

Si dorés qu'aient été pour vous ces deux dernières années, soyez forts dans cette espérance que nous vous donnons, parce qu'elle a sa racine dans la vérité et dans votre droit; soyez-y tous unis comme les doigts de la main.

Ce n'est pas vous la patience incarnée, l'homme patience en excès peut-être; qui nous demanderez si tout le bien qui se prépare dans les entrailles de la société se réalisera demain, vous qui, habitués à voir la lenteur que met la nature dans l'évolution de ses germes, savez que le progrès ne s'improvise pas, que le temps est une des conditions capitales de maturité pour toutes choses.

a pris le chemin de Rath-Alps... Deux heures d'avance... juste le temps d'arriver à Pirmesens, de voir le capitaine et de remonter à cheval... Ah! je commence à distinguer, ils sont quatre... Schinderhans est avec eux.

En ce moment Rachel l'interrompit par un cri terrible, et s'élança au milieu de la route comme pour en défendre le passage. Sa pâleur était livide, ses cheveux épars, ses traits décomposés... La jalousie ne prêta jamais de masque plus effrayant à la face humaine.

Schwartz-Peter en fut épouvanté.

— Que vas-tu faire, Rachel, s'écria-t-il en la retenant par le bras?

— Ce que je vais faire! répondit la jeune Bohémienne avec un frémissement de voix impossible à traduire... Ce que je vais faire! tu ne comprends donc pas ce qui se passe ici? Elle attachait à sa poitrine ses deux mains crispées par la rage... Tu ne comprends pas que l'amour de cet homme est un poison qui coule dans mes veines et qui me dévore? Tu ne comprends donc rien?

— Si, si, je comprends, mais il faut du calme.

— Du calme! Dieu n'en demande pas aux damnés!

Mais veuillez le progrès avec persévérance de toutes les forces de vos cœurs, car il est souverainement religieux.

Si intraitables que soient les préjugés, si tenaces que soient les abus, souvenez-vous qu'ils ne sont pas plus durs que le granit qui, frappé sans cesse par la goutte d'eau, si légère qu'elle soit, se creuse, se mine sourdement et finit par tomber en poussière.

A l'ave-ir donc et vive la République!

A cette acclamation de : *Vive la République!* si sympathique aux Vosgiens, répondirent les acclamations unanimes des assistants; le canon vint ajouter sa voix retentissante et faire frissonner tous les cœurs de patriotisme et d'espérance.

M. Thomas, remplissant les fonctions de secrétaire en l'absence de M. Lemarquis, prit ensuite la parole et lut un rapport sur les primes accordées par le comice à la moralité et aux bons services des employés de ferme.

Nous ne citerons que la fin de ce rapport, qui fut accueillie par les applaudissements les plus sympathiques, tant il est vrai que toutes les idées justes trouveront toujours de l'écho dans les Vosges :

« Certes, Messieurs, en comparant le mérite de nos lauréats et l'étendue des services qu'ils ont rendus, aux faibles récompenses que nous leur décernons, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que nos ressources ne nous permettent pas de faire mieux. Mais nous savons que ces honnêtes serviteurs ne se décourageront pas; l'amour du devoir est trop puissant en eux pour avoir besoin d'être stimulé. Du reste, ce qui vaut mieux que toutes les récompenses, l'estime de leurs concitoyens leur est à jamais acquise; ils puiseront en outre une douce satisfaction dans leur conscience et surtout dans la pensée, qu'au jour de sa justice éternelle, celui qui peut seul récompenser chacun suivant ses œuvres, ne les oubliera pas. »

M. Evon lut ensuite son rapport sur les diverses primes accordées par le comice. Ce rapport paraîtra en entier dans le *Semewr*, journal agricole publié depuis bientôt deux ans par M. Evon.

M. le secrétaire appela ensuite tous les lauréats dans l'ordre suivant :

1° *Exploitation exemplaire d'un domaine rural.* — Une première prime en numéraire, accompagnée d'une médaille d'argent, de la valeur totale de 150 fr., à la commune de Gruy, représentée par M. Ruau, maire; — Une seconde prime en numéraire, accompagnée d'une médaille de bronze, de la valeur totale de 100 fr., à M. Brenières (Jean-Baptiste), cultivateur à Bains.

2° *Cultures fourragères.* — Une première prime en numéraire, accompagnée d'une médaille de bronze, de la valeur totale de 50 fr., à M. Louis (Victor), cultivateur à Bains; — Une deuxième prime, accompagnée d'une médaille de bronze, de la valeur totale de 35 fr., à M. Napey (Claude-François), cultivateur à Fontenoy-le-Château; — Une troisième prime en numéraire, accompagnée d'une médaille de bronze, de la valeur totale de 35 fr., à M. Collo (François-Melchior), cultivateur à Fontenoy-le-Château; — Une quatrième prime en numéraire, de la somme de 50 fr., à M. Nicolas Lamarche, cultivateur à Trémonzey.

3° *Bonne tenue des étables.* — Une prime en numéraire, accompagnée d'une médaille de bronze, de la valeur totale de 70 fr., à M. Renaud, cultivateur à Trémonzey.

4° *Amélioration de l'espèce bovine.* — *Taureaux âgés de plus de deux ans, nés dans l'arrondissement et conservés pour la reproduction.* — Une première prime en numéraire, accompagnée d'une médaille de bronze, de la valeur totale de 60 fr., à M. Lacour, cultivateur à Gugnécourt; — Une seconde prime de la somme de 40 fr., à M. Lallemand (Jean-Nicolas), cultivateur à Damas-aux-Bois.

*Élèves des deux sexes, âgés de un an à deux, nés dans l'arrondissement et conservés pour la reproduction.* — Une première prime en numéraire, accompagnée d'une médaille de bronze, de la valeur totale de 50 fr., à M. Houel (Claude-Joseph), cultivateur à Deycimont; — Une deuxième prime de la somme de 35 fr., à M. Petot (Jean-Baptiste), propriétaire à Frizon; — Une troisième prime de la somme de 20 fr., à M. Marchal (Eloy), propriétaire à Longchamp.

*Vaches laitières âgées de quatre à huit ans, nées dans l'arrondissement.* — Une première prime en numéraire, accom-

— Ah! ça! décidément tu deviens folle, s'écria Schwartz-Peter, je te dis moi, que si Schinderhans nous rencontre, tout est perdu... Il te ramenera de force à Triefels, il te fera garder à vue. Tu seras bien avancée alors... tes cris, tes menaces, tes malédictions serviront à grand chose! morbleu! ait donc le sens commun... c'est à Pirmesens qu'il faut l'atteindre. Là, tu lui feras peur, il tremblera devant toi... Ici, tu lui feras pitié.

Ecrasée par la logique du bandit, la malheureuse ne fit plus de résistance. Elle se laissa conduire derrière une masse de rochers qui bordaient la route, et Schwartz-Peter se hâta d'y mener leurs chevaux.

Il était temps... A peine eut-il doublé l'angle que Schinderhans suivit de ses camarades, parut au sommet du plateau. Ils passèrent avec une rapidité effrayante... Peu à peu le bruit du galop se perdit dans l'éloignement.

Schwartz-Peter et Rachel sortirent de leur retraite; une heure après ils entraient à l'hôtel de la Croix-d'Or.

ÉMILE-ERCKMANN CHATRIAN.

*(La suite au prochain numéro.)*

pagnée d'une médaille de bronze, de la valeur totale de 40 fr., à M. Louis Moipel, cultivateur à Golbey; — Une seconde prime de la somme de 25 fr., à M. Jean-Nicolas Delaporte, cultivateur à Archettes.

5° *Amélioration de l'espèce chevaline.* — *Juments poulinières nées dans l'arrondissement et âgées de six à douze ans* : Une première prime en numéraire, accompagnée d'une médaille de bronze, de la valeur totale de 50 fr., à M. Humberdon (Mansuy), propriétaire à Nayémont, commune d'Uzemain; — Une seconde prime en numéraire, de la somme de 30 fr., à M. Christophe (François), cultivateur à Fontenay; — Mention honorable à M. Michel (Nicolas-Joseph), de Clerjus.

*Élèves des deux sexes, âgés de deux à trois ans, et nés dans l'arrondissement* : — Une première prime en numéraire, de la somme de 50 fr., partagée entre MM. Hippolyte Brocard, propriétaire à Docelles, et Jean-Joseph Houot, de Villoncourt; — Une seconde prime de la somme de 20 fr., à M. Dominique Colin, de Hadigny, et Delaporte, d'Archettes; — Mention honorable : 1° à M. Jeanpierre, de Dompierre; — 2° M. Joseph Louis, de Guménil; 3° M. Durand, de Guécourt.

6° *Labourage.* — Une première prime en numéraire, accompagnée d'une médaille de bronze, de la valeur totale de 50 fr., à M. Remonville, de Frizon; — Une deuxième prime de la somme de 35 fr., partagée entre MM. Gérard, de Châtel, et Queuche, de Frizon; — Une troisième prime de la somme de 25 fr., à M. Gérard, d'Épinal; — Une quatrième prime de la somme de 15 fr., à M. Balland, de Girecourt; — Mention honorable à M. Michel, d'Épinal; — Mention honorable à M. Germain, d'Épinal.

7° *Amendements calcaires.* — Une première prime en numéraire, accompagnée d'une médaille de bronze, de la valeur totale de 65 fr., à M. Vitu (Prosper), cultivateur à Deyvillers; — Une seconde prime en numéraire, de la somme de 45 fr., à M. Poirot (Nicolas Constant), maire et cultivateur à Villoncourt.

8° *Moralité et bons services des employés de ferme.* — Une première prime en numéraire, accompagnée d'une médaille de bronze, de la valeur totale de 40 fr., à M<sup>lle</sup> Bourion (Gertrude), domestique à Guménil, commune de Hadot; — Une deuxième prime en numéraire, accompagnée d'une médaille de bronze, de la valeur totale de 30 fr., à M. Bizé (Jean-Baptiste), domestique à Bruyères; — Une troisième prime en numéraire, accompagnée d'une médaille de bronze, de la valeur totale de 30 fr., à M. Mèble (Nicolas), domestique à Bruyères; mentions honorables à M<sup>lle</sup> Lervat (Marie-Rose), MM. Nourdia (Alexis) et Gonéry (Joseph).

Rien de plus touchant que cette distribution de récompenses. Rien ne peut être comparé à l'émotion avec laquelle elles étaient reçues, si ce n'est la bonté affable avec laquelle elles étaient offertes.

A chaque prime, le canon répondait de sa voix solennelle, et la musique faisait retentir un air de triomphe et de réjouissance.

Le cortège redescendit ensuite en ville, où l'attendait un splendide banquet préparé pour 250 convives.

Nous avons rendu justice au bon goût qui avait présidé aux préparatifs de cette fête, à la cordialité qui ne cessa d'y régner, nous nous contenterons donc aujourd'hui de faire connaître les toasts qui y furent prononcés.

1° Par M. Evon,

A la République,

A la République, acclamée par les masses en février, régulièrement décrétée et constituée démocratiquement par les pouvoirs publics.

A la République, ainsi créée en France par le vœu des cœurs et les institutions nationales.

Après ce toast, suivi du cri unanime de *Vive la République!* M. Pareau porte le sien à l'agriculture; dit avec convenance et conviction, ce toast fut accueilli par de nombreuses marques d'approbation.

M. Thomas, d'une voix chaleureuse et vivement accentuée, a prononcé les quelques paroles suivantes, qui ont profondément ému tout l'auditoire :

Aux travailleurs! Et d'abord à vous, courageux cultivateurs, qui êtes tout à la fois et les pères nourriciers et les premiers défenseurs du pays. Permettez-moi de vous associer dans ce toast vos frères les travailleurs de la ville. Les uns et les autres, chacun pour votre fait, vous contribuez à la richesse, au bonheur de tous.

Honneur donc aux travaux des champs, honneur aux travaux de la ville. Le travail est la grande loi de la nature. Dieu, en jetant l'homme nu sur cette terre, entouré de difficultés et de dangers, lui a imposé comme condition du bonheur et de la vie même, le travail. C'est par le travail que non seulement il surmonte les difficultés, mais encore qu'il soumet la nature à ses besoins, à ses caprices, qu'il la dompte, et lui arrachant ses secrets et ses plus formidables, s'en sert pour créer les merveilles de notre société moderne. La somme de travail d'un peuple, c'est la mesure de sa civilisation. Honneur donc au travail, gloire surtout au travail agricole, le premier, le plus noble de tous.

M. le président reprit ensuite et adressa à la mémoire de Mathieu de Dombasle le toast suivant, auquel la position de M. Evon, ancien élève du grand agronome lorrain, donnait un caractère tout particulier.

A Mathieu de Dombasle,

Dans le passé, on n'a guère tressé de couronnes, élevé de statues, qu'aux guerriers et aux artistes, au génie de la gloire, qu'il tint l'épée ou la plume; fort rarement au génie

plus modeste de la bienfaisance, de l'utilité pure. Mais le sentiment public revient à une plus équitable appréciation et veut désormais faire entrer aussi dans la mémoire des hommes, faire revivre dans le marbre ou le bronze, ces esprits qu'on trouvait autrefois sans éclat, ces bienfaiteurs du peuple.

Guttemberg, qui dévoile et applique le secret de multiplier la pensée écrite, de la multiplier à l'infini et à bon marché.

Franklin, qui maîtrise la foudre, la rend innocente, enseigne le peuple et laisse les marques de son génie sage, positif aux mœurs de la démocratie américaine.

James Watt, qui crée des merveilles dans l'industrie, en s'emparant de la prodigieuse puissance de la vapeur, la réglant, la rendant docile et comme intelligente!...

Et pour clore cette énumération, qu'on pourrait si longuement étendre, Jacquart, fils d'un maître ouvrier, qui invente pour tisser la soie, un métier qu'on disait impossible, et qui par cette invention de haut génie, a si grandement adouci le sort misérable de la nombreuse population ouvrière que Lyon emploie aux soieries.

Mathieu de Dombasle figurera dans l'histoire parmi cette race d'hommes éminente en utilité publique. On peut l'égaliser à Olivier de Serres (car vraiment nous oublions celui-là qui nous touche de si près). Olivier de Serres, le père de l'agriculture française, celui dont les livres faisaient les délices de Sully, un des meilleurs ministres que la France ait eus, un vigoureux faucheur d'abus, qui a reconnu et dit le premier que *pastourage et labourage étaient les deux mamelles de l'Etat.*

Mathieu de Dombasle, par ses écrits si empreints de bonne foi et de noble simplicité, par ses écrits qui sont venus en renommée européenne, est l'homme qui a le plus contribué de nos jours, au mouvement qui ramène les esprits vers l'agriculture, trop dédaignée depuis Colbert. Il s'est toujours montré, en vue de la prospérité publique, le persévérant, le dévoué soutien de cette cause élevée, soit qu'il enseignât aux cultivateurs à mieux faire, soit qu'économiste il put répéter toujours aux maigres hommes d'Etat de son temps, et en leur montrant le beau sol de la France : Ne cesserez-vous donc de tourner le dos à la première et véritable fortune du pays. Il y a quelques jours, on a inauguré solennellement à Nancy, la statue de ce grand homme de bien, de cet excellent citoyen, de cet apôtre ardent de la science utile. Mathieu de Dombasle était un enfant de la Lorraine, que nos acclamations cordiales soient un écho éloigné de celles qui ont couronné son apothéose à Nancy.

Portons donc un toast à Mathieu de Dombasle.

Pour clore ce banquet, M. L'huillier, rendant justice aux efforts du président du comice, a satisfait au besoin de tous les cœurs, en exprimant en ces termes la pensée de tous :

Messieurs, je vous propose de porter un toast à M. le président du comice agricole.

A M. le président du comice agricole, qui ce matin dans un langage si plein de vigueur et d'énergie, en même temps que de clarté et de précision, nous a exposé les titres et les droits de l'agriculture à l'intérêt des pauvres de l'Etat et de tous les citoyens.

Assurément, quand dans une grande nation comme la nation française, sur trente-cinq millions d'individus, on en compte vingt-quatre millions livrés aux travaux de l'agriculture, nous pouvons dire hardiment que la prospérité de la France a pour premier et pour plus solide fondement la prospérité de l'agriculture.

Honneur donc au président de notre comice et à tous les citoyens qui, comme lui, se dévouent au développement et aux progrès de cette incomparable industrie.

Pour compléter cette fête, la plus belle, la plus cordiale, la plus animée de toutes celles qu'a jusqu'ici célébrées le comice d'Épinal, un bal charmant eut lieu à l'hôtel-de-ville. Nos gracieuses spinaliennes, par le bon goût de leur toilette qu'elles avaient assortie au caractère de la fête, et par l'empressement avec lequel elles s'étaient rendues à cette réunion, témoignèrent, qu'elles aussi, savent toujours sympathiser avec ce qui est beau et utile.

## Département.

### REMIREMONT. —

Dans notre article du 13 septembre sur l'affaire de Rambervillers, nous avons écrit ce qui suit :

« Cependamment le lendemain, dès le matin, l'on vit arriver successivement à Rambervillers toutes les brigades de gendarmerie des environs; bientôt trente-deux gendarmes sous le commandement du lieutenant Ramond, de Saint-Dié, se promenaient honteusement dans la ville au milieu de la tranquillité la plus parfaite et sans exciter autre chose que le plus profond mépris des habitants. »

Les mots que nous venons de souligner ont servi de prétexte à M. le lieutenant de gendarmerie de Saint-Dié pour nous adresser une lettre pleine d'injures et de grossièretés.

C'est M. le lieutenant de Remiremont, qui s'était chargé de nous remettre la singulière épître de son collègue; sur notre refus de l'insérer, l'huissier Bougel, qui, par mesure de précaution sans doute, accompagnait chez nous M. Paulet, nous a fait, une heure après cette visite, une sommation en bonne et due forme à la

quelle, bien entendu, nous avons répondu par un nouveau refus.

La loi qui donne au citoyen attaqué dans un journal le droit de réponse, est une loi juste devant laquelle nous nous sommes toujours incliné. Mais le droit de réponse ne comporte ni celui de l'insulte, ni celui de la diffamation, et tous les tribunaux qui ont été appelés à se prononcer en matière de refus d'insertion, ont décidé que nul ne pourrait forcer un journaliste à publier dans sa feuille des injures contre lui-même. En un mot, et c'est une chose consacrée par la jurisprudence, pour qu'une réclamation puisse être admise, il faut qu'elle soit écrite dans des termes convenables.

Or, nous le répétons, la lettre de M. Ramond est grossière, injurieuse, et c'est pour cela que nous lui avons refusé place dans les colonnes du *Peuple vosgien*.

Maintenant voici ce que nous avons cru devoir dire à l'honorable lieutenant Paulet qui s'est présenté chez nous avec la politesse que les hommes bien élevés n'oublient jamais.

« Nous regrettons du plus profond de notre cœur qu'on ait interprété comme on l'a fait ce que nous avons dit de la présence des gendarmes à Rambervillers. *Ils se promenaient honteusement dans la ville*, nous le répétons, parce qu'ils étaient indignés eux-mêmes de la triste corvée qu'on leur faisait faire.

« Il n'est pas entré un seul instant dans notre esprit la pensée d'attribuer au corps de la gendarmerie en général, ni aux gendarmes en particulier le mépris des habitants; ce que ces derniers ont méprisé profondément, c'est la mesure odieuse ordonnée par le préfet Dépercy contre deux représentants du peuple, mais quant aux militaires, gendarmes ou autres, chargés de l'exécution de cette mesure, les habitants de Rambervillers et de Bruyères les ont plaints sincèrement comme nous les plaignons nous-mêmes.

« Si nous avions pu supposer qu'on se méprendrait sur le sens de notre article, nous aurions pris l'initiative de cette déclaration, sans attendre la réclamation de qui que ce soit.

« Enfin, pour ne laisser à M. le lieutenant Paulet aucun doute sur la sincérité de cette explication, qu'il ne nous demandait pas, hâtons-nous de le dire, nous lui avons mis sous les yeux les quelques lignes ci-après écrites et signées par nous dans le *Peuple vosgien* il y un mois à peine.

« Il y a gendarmes et gendarmes!

« Ceux que nous voyons presque tous les jours dans nos petites villes et dans nos villages sont ma foi, d'assez bons enfants. Ils seront utiles à la société tant que l'ignorance et la misère y engendreront des délits et des crimes; et quoique M. d'Hautpoul ait essayé un jour, par sa fameuse circulaire, de les transformer en mouchards politiques, nous les tenons en grande estime, parce que nous ne pouvons oublier que la République fut acclamée presque partout par eux avec un enthousiasme sincère et que nous en connaissons... mais assez d'éloges comme cela; il ne faut pas que le *Peuple vosgien* compromette les gendarmes. »

Si l'honneur des gendarmes était seul en cause dans cette affaire, les franches explications que nous avons données à M. Paulet auraient bien vite mis fin à ce regrettable débat, mais ce qui ressort évidemment pour nous de la réclamation du lieutenant de Saint-Dié, c'est que la vanité de ce monsieur s'est sentie blessée des critiques bien modérées cependant, contenues dans notre article du 13 septembre.

Nous n'avons pas écrit un seul mot qui puisse porter atteinte à l'honneur ou à la considération de cet officier, nous n'avons donc rien à rétracter de ce qui le concerne particulièrement. S'il persiste à vouloir nous faire insérer sa diatribe, qu'il nous appelle devant un tribunal, nous nous y présenterons avec une entière confiance.

Quant aux injures qu'il nous adresse, nous les laissons pour ce qu'elles valent, mais nous regrettons pour l'honneur du corps dont il fait partie, de le voir oublier, en se livrant à la violence et à la diffamation, qu'un lieutenant de gendarmerie est un officier de police judiciaire, c'est-à-dire un magistrat dont les actes et les paroles doivent toujours être calmes et dignes.

SELME DAVENAY.

### SAINT-DIE. —

Nous avons reçu de cette ville un compte rendu de la séance annuelle du comice agricole de l'arrondissement de Saint-Dié qui a eu lieu dimanche dernier; la nouvelle loi sur la presse s'oppose à ce que nous publions ce compte-rendu sans la signature de l'auteur. Nous l'invitions, dans l'intérêt de nos lecteurs à nous autoriser à le publier dans notre prochain numéro en le signant de son nom propre.

### Départements voisins.

STRASBOURG. — La section du chemin de fer de Paris à Strasbourg, comprise entre Metz et Sarrebrück, est l'une des voies houillères les plus importantes du pays. Elle est de plus appelée à mettre Paris en rapport avec l'Allema-

gne centrale, en passant par la Prusse et la Bavière rhénane.

**BULLETIN COMMERCIAL.**

REMIREMONT, 17 septembre.		fr.	c.
Froment vieux, l'hectolitre.....	14	88	
id nouveau — .....	14	55	
Seigle.....	10	75	
Sarrazin.....	6	85	
Pois.....	40	30	
Avoine.....	6	50	
Pommes de terre.....	5	27	
Paix blanc, le kilo.....		27	
id bis — .....		22	

**PRIX COURANT DES FÉCULES.**

Fécule sèche, 1 <sup>re</sup> marque.....	27 à 28 fr.
2 <sup>e</sup> — .....	25 à 26 fr.

Suivant les contrées, la maladie des pommes de terre fait plus ou moins de ravages, malheureusement le beau temps ne paraît pas en arrêter les effets désastreux.

Deux remarques importantes sont à faire :

1<sup>o</sup> Il est reconnu que cette année la petitesse du tubercule et sa qualité inférieure exigeront un cinquième en plus pour la fabrication.

2<sup>o</sup> On a planté un tiers en plus que précédemment, en sorte que cette alternative jette de part et d'autre l'hésitation dans les achats. Le cultivateur ne sait à quel prix fixer ses produits, le féculier recule devant un marché à livrer. Dans 18 à 20 jours, après l'extraction, nous serons en mesure de mieux vous renseigner, en attendant nous pouvons vous annoncer que l'article tend plutôt à la hausse qu'à la baisse.

EPINAL, 19 septembre 1850.

Blé nouveau, 1 <sup>re</sup> qualité, les 120 litres,	48 25	Blé vieux, 17 27
2 <sup>e</sup> — .....	47 95	46 >
3 <sup>e</sup> — .....	44 >	45 42

Méteil.....	44 >
Seigle.....	42 >
Sarrazin..... les 160 litres,	9 >
Avoine.....	8 15
Foin..... les 400 kil. (moyenne)	5 60
Paille.....	1 90
Farine, 2 <sup>e</sup> qualité, les 100 kil.	26 50
Bois. — Hêtre, le stère,	40 >
— Chêne — .....	6 47

Très-bon approvisionnement en denrées de toute nature.

RAON-L'ETAPE, 14 septembre.

hect. vend.	pr x m.	Viande	prix m.
Froment... 1350	14 27	Bœuf, le kil. 0 80	
Méteil... 43	42 00	Vache... 0 70	
Seigle... 540	9 41	Veau... 0 70	
Orge... >	>	Mouton... 0 80	
Avoine... 540	3 97	Cochon... 0 80	

Il y avait beaucoup de blé aujourd'hui au marché; tout n'a pas été vendu, mais cependant les acheteurs qui étaient nombreux en ont enlevé une assez grande quantité. En définitive, il y a baisse sur les prix du dernier marché.

NEUFCHATEAU, 14 septembre.

	fr.	c.
Blé vieux, l'hectolitre.....	42	24
id nouveau pour semence.....	44	42
Blé nouveau.....	45	67
Orge.....	6	05

Il a été exposé sous les halles 2,055 hectolitres de blé.

RAMBREVILLERS, 12 septembre.

Blé l'hectolitre, prix moyen.....	45 >
Méteil.....	41 >
Seigle.....	10 >
Avoine.....	5 >
Pommes de terre.....	2 50

NANCY, 14 septembre.

Froment 1 <sup>re</sup> qualité, l'hectolitre.....	44	55
2 <sup>e</sup> — .....	15	80
3 <sup>e</sup> — .....	14	55
Orge, prix moyen de l'hectolitre.....	8	00
Avoine — .....	5	55
Foin, le quintal métrique.....	5	00
Paille — .....	2	95
Bois le stère.....	11	50

STRASBOURG, 14 septembre.

**PRIX COURANT DES HUILES.**

	kil.	Vendeurs.	Acheteurs.
Huile de colza à livrer sur les 3 dern. mois avec futail. —	400 f à	402 f à	—
Huile de colza disponible —	406 à	404 à	—
— en transit —	406 à	99 à	—
— sur les 3 dern. mois —	— à	99 à	—
— épurée pour quinq. —	110 à	— à	—
— de pavot douce sout. —	404 à	99 à	—
— de lin pure soutirée —	122 à	— à	—
— d'œillette.....	108 à	— à	—
— d'olive SF.....	210 à	— à	—

LILLE, 15 septembre

**PRIX COURANT DES HUILES.**

	Huiles.	Tourtaux.
Colza.....	85 00 à 00 00	41 50 à 42 00
Oeillette rousse.....	85 00 à 85 25	09 50 à 10 25
Cameline.....	85 50 à 00 00	41 50 à 41 00
Lin.....	95 50 à 00 00	44 50 à 45 00
Chanvre.....	87 50 à 00 00	09 75 à 40 00
Huile ép. p. quinquet.....	91 00 à 00 00	00 00 à 00 00

MULHOUSE, 14 septembre.

**PRIX COURANT DES COTONS**

	ÉCRU.	BBANG.
Calicot 90c.—75 p., forts..... le m.	fr. c. 54	fr. c. 60
— 72 à 75 p. 1 <sup>re</sup> qual pour l'imp. >	> 49 1/2	> 51
— 65 à 70 2 <sup>e</sup> qual id. >	> 46	> 49
— 4 <sup>e</sup> 05c. cour à torts id. >	< 35	> 59
— 4 20..... id. >	> 38	> 74
— 4 35..... id. >	> 68	> 79
— 4 50..... id. >	> 75	> 89
— 4 80..... id. >	> 94	> 1 10
Mousseline laine ch. coton d'Alsace.....	> 65	> 75

Cotons en laine, *Louistane, Mobile, Georgie* et autres sortes des E. U.

	F.	C.	F.	C.
Qualités pour trame..... les 50 k.	412	>	422	>
Qualités pour chaîne..... les 50 k.	415	>	425	>
Jumel.....	415	>	440	>
COTON filé chaîne en bobines, N° 27/29 le k.	4	05	4	25
Id. > trame, 4 <sup>e</sup> qualité. > 56/58 >	4	10	4	50
> > > 58/40 >	4	50	4	45
> > > 40/42 >	4	45	4	65

On ne signale pas de changement marquant dans les marchés de Liverpool (10 sept.), ni du Havre (12 sept.); seulement un peu plus de fermeté dans les prix. — Il en est de même à Manchester, à l'égard des filés et tissus.

Voici les prix que nos courtiers ont affichés à la dernière bourse.

Calicots 68 p., 49 c. le mètre, en écu.	
D <sup>o</sup> 65 p., 44 c. >	
Etés p <sup>r</sup> chaîne N° 27/29, 4 fr. 15 c. le kilo.	

Le Rédacteur-Gérant, SELME DAVENAY.

**ANNONCES.**

En vente à la LIBRAIRIE PHALANSTÉRIENNE, 25, quai Voltaire.

**ALMANACH PHALANSTÉRIEN**

POUR 1851.

UN BEAU VOLUME IN-16, ORNÉ D'UN GRAND NOMBRE DE VIGNETTES.

Prix : 50 centimes, et par la poste, 80 centimes.

Les personnes qui prendront à la fois douze almanachs au bureau de la Librairie phalanstérienne, les recevront pour 5 fr.; celles qui nous adresseront de la province une demande *franco*, accompagnée d'un bon de 6 fr. par la poste, recevront aussi *franco*, une douzaine d'almanachs. Nous donnerons 150 almanachs, pris au bureau, pour 50 francs.

**SOMMAIRE DES PRINCIPAUX ARTICLES.**

Notice sur les journaux publiés par l'École phalanstérienne. — Horoscopes. — Calendrier. — Concordance des ères des différents peuples. — Quatre-temps — Fêtes mobiles. — Fêtes fixes. — Commencement des quatre saisons. — Eclipses. — Grandes marées. — Signes du Zodiaque. — Planètes. — Tableau des mesures légales. — Position géographique des chefs-lieux de département en France. — Noms et titres des chefs des Etats dans les différentes parties du monde. — Géographie générale du globe. — Gloire à Dieu, par FOURIER. — Le marquis Fricandeau, nouvelle. — De divers modes de la chasse aux oiseaux en France. — Francœur et Giroflet, conversations sur le socialisme. — De l'unité administrative du Globe, par FOURIER. — Ecoles industrielles et agricoles. — Ecoles de Norwood, de Battersea

et de Victoria, près de Londres — Le Porc. — Mœurs arabes. — Un remède contre la fièvre — Un mariage d'amour. — La Vie à bon marché, par FOURIER. — L'Éducation attrayante. — Association. — Siances prophétiques. — Esprit de la Bourse, entretien d'agitateurs au sortir de la Bourse, par FOURIER. — D'après nature. — Drôleries épistolaires. — Organisation du crédit. — Les Folies de Jacques Bonhomme. — Quelques détails sur le budget de 1851. — Les quatre contributions directes. — Réseau télégraphique français. — Budget de la ville de Paris. — Histoire de l'année. — Nouvelle loi électorale du 31 mai 1850. — Californie. Région de l'or, ou terrains aurifères. — Anecdotes et bons mots. — Naïvetés.

DIRECTEUR-GÉRANT

M. FLEURY,  
A PARIS.

**LA TOISON D'OR.**

REPRÉSENTANTS  
A San-Francisco,  
MM. MULLOT, TALLOT  
ET C<sup>ie</sup>.

Compagnie pour l'exploitation des Mines d'Or de la Californie, l'exportation et l'importation des marchandises.

**ACTIONS DE 5 FRANCS AU PORTEUR,**

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, RUE RICHER, 42, A PARIS.

Comité de surveillance : MM. BENOIT-BERTON, négociant à Reims; Th. POUCHET, manufacturier à Bolbec; VILLETTE et COURRIER, négociants à Lille; VIEUX, négociant à Châlons-sur-Marne; MAROLLE, constructeur de navires à Châlons; ACLOQUE DAVELUY, négociant à Amiens.

Dès aujourd'hui la Compagnie la *Toison d'Or*, peut donner à ses actionnaires les résultats de quelques unes de ses opérations. Un steam-boat et un bateau dragueur, sortant des chantiers de Châlons-sur-Saône, ont été acquis par la Compagnie et sont arrivés le 15 courant à Paris. Remonter les eaux du Sacramento et des rivières adjacentes, transporter les travailleurs aux placers, exploiter les sables aurifères, telle sera leur destination. L'affluence des marchandises dans ses magasins de Paris et du Havre démontre suffisamment que l'idée d'exportation commerciale dont elle a été la première à prendre l'initiative a été favorablement accueillie par l'industrie et le commerce français. — Le départ des travailleurs, et l'expédition des marchandises auront lieu prochainement. — Un avis ultérieur fixera la date du départ. — L'administration de la *Toison d'Or* s'empresse de porter cet avis à la connaissance des fabricants et négociants, afin que ceux d'entr'eux qui désirent faire connaître leurs produits ou leurs marchandises sur les placers de la Californie, les lui remettent sans retard en échange d'actions, pour qu'elle puisse les faire tenir à ses représentants MM. MULLOT et TALLOT à San-Francisco. — Pour les échantillons et marchandises à expédier, s'adresser tous les jours de 8 à 10 heures du matin, au comptoir commercial de la *Toison d'Or*, rue Richer, 42. — La liste des travailleurs sera close le 51 août.

Tout actionnaire de 5 actions aura droit au journal mensuel de la Compagnie; tout actionnaire direct de 100 actions aura droit à un abonnement d'un an au *Siccle*, au *Constitutionnel* ou à tout autre journal de même prix, celui de 60 actions à un abonnement de six mois, et celui de 40 actions à un abonnement de trois mois.

A toute demande d'actions doit être annexé un mandat sur la poste ou sur une maison de banque de Paris, à l'ordre de M. Fleury, directeur-gérant, 42, rue Richer, à Paris.

**A VENDRE A EPINAL.**

Un ATELIER DE SERRURIER complètement monté; s'adresser à M. PONTHEU, serrurier à Epinal, qui se charge de montrer à faire les rampes d'escaliers à celui qui l'achètera.

**COMPTOIR UNIVERSEL.**

Rentrée de créances, recouvrements, renseignements et commissions.

**DIRECTION GENERALE :**

Place du Port-Commun.

(Grand hôtel de Bretagne, A NANTES).

On demande un directeur pour Epinal, dans chaque chef-lieu d'arrondissement et de canton du département des Vosges.

S'adresser, par lettre affranchie, au directeur général, à Nantes.

On demande des employés de 600 à 1,500 fr. pour les villes de 5,000 âmes et au-dessus. S'adresser à M. Schœffel, directeur à Saint-Dié (Vosges), route de Rambervillers, 98.

Fontionnant dans toute la France et à l'étranger. Transports d'argent; recouvrements d'effets, de factures et de créances quelconques; achat et vente, par commission, de toutes espèces de titres et de marchandises; agence de toutes affaires industrielles, commerciales et particulières; renseignements et commissions de toute nature.

**COMPTOIR DE COMMISSIONS**

**MALADIES DES YEUX.**

Il n'est pas de remède plus efficace pour les prévenir et les combattre que la pommade de la veuve FARNIER, qui compte un siècle d'expérience. La vente en est régulièrement autorisée; tout contre-facteur sera poursuivi.

DÉPÔTS : A Epinal, chez SAGAIER jeune; A Remiremont, Hospice civil; A Saint-Dié, M. RAOUL, pharmacien; A Rambervillers, M. THOUVENIN; Saint-Avold, M. VENSBAQ, pharmacien.

**PURGATIF BARÉ.** S. gros comme une lentille, 1 fr. faubourg Saint-Denis, 9, et les pharm. — Injection SAFROY, la seule approuvée, 5 fr. Rob, 5 fr.

BOURSE DU 18 SEPTEMBRE 1850.

5 p. 0/0 comptant....	58 15
5 p. 0/0 comptant....	95 70

Remiremont, Imp. et Lith. Mougin.